

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-05/2023**

Date de convocation : 6 janvier 2023

Date d'affichage : 6 janvier 2023

Objet : Approbation des statuts modifiés de Valence Romans Agglo

L'an deux mil vingt-trois et le dix janvier à 20 heures 15,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Anne-Lise CALABRIN - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA.

Absents : Sébastien CARMET - Audrey MORGANTINI - Jérôme GUILLOUD - Annabelle MORILLAS

Procuration : Sébastien CARMET à Pierre COLOMB, Audrey MORGANTINI à Carole MOTTUEL, Annabelle MORILLAS à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités,

Vu la délibération 2022-181 du Conseil communautaire du 14 décembre 2022,

Considérant que dans le cadre de son projet de territoire, Valence Romans Agglo exerce la compétence « France Services » en réponse à l'objectif national de déploiement d'un réseau France Services qui doit permettre aux concitoyens de procéder aux principales démarches administratives à proximité de leur résidence. Alors que plusieurs espaces France Services se sont mis en place sur le territoire, les médiathèques continuent à assurer leurs permanences ADA (Aides aux Démarches Administratives). Ces permanences permettent aux usagers d'accéder à une aide personnalisée sur leurs démarches administratives en ligne.

Considérant qu'au regard des attentes de l'Etat concernant le déploiement des espaces France Services, il est envisagé de faire labelliser ces services proposés par certaines médiathèques de Valence Romans Agglo (La Monnaie, La Passerelle, Latour Maubourg, Fontbarlettes et Le Plan). Il s'agira d'une labellisation « France Services multisites ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification des statuts proposée au titre de la compétence facultative 18 de Valence Romans Agglo, intégrant la nouvelle rédaction suivante : « 18. France Services :

- *Coordination et co-financement du réseau France Services au sein du territoire de l'agglomération,*
- *Gestion d'un multisite France Services au sein des médiathèques communautaires ».*

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 11 janvier 2023



Pierre COLOMB